



Retour de consultation

Quartier Mairie-Hoche

Piétonnisation de la rue de la Liberté

École maternelle Liberté

Madame, Monsieur,

La municipalité s'est engagée à réduire la place de la voiture en ville et notamment aux abords des écoles pantinoises. L'objectif est de répondre à une demande croissante de la part des parents d'élèves de sécuriser les entrées et les sorties des écoles, de lutter contre la pollution et d'améliorer la qualité de vie en ville.

C'est ainsi que, du 10 mai au 6 juillet 2021, une expérimentation de **réduction de la circulation** a été menée **aux abords de l'école maternelle Liberté**.

À l'issue de cette expérimentation, une concertation a été organisée auprès des riverains et de la communauté éducative de l'école concernée. Au terme du dépouillement des résultats, **les répondants se sont montrés satisfaits du dispositif à plus de 60% et ont souhaité sa reconduction**.

Au regard des résultats de la concertation, la municipalité a donc décidé de **pérenniser le dispositif de piétonnisation et de le renforcer en mobilisant des moyens humains aux heures d'entrée et de sortie d'école**.

En conséquence, **à partir du lundi 4 octobre, le tronçon de la rue de la Liberté, situé entre la rue Étienne Marcel et la rue Hoche, sera fermé à la circulation motorisée, de 8 h 25 à 8 h 55 et de 16 h 35 à 17 h 05, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, en période scolaire. Des agents de tranquillité publique veilleront au respect de cette interdiction de circuler.**

Souhaitant que les adaptations proposées répondent aux enjeux exprimés à l'occasion de la concertation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Bien à vous,

Bertrand Kern
Maire de Pantin